



MINISTÈRE DES MINES

Le Ministre

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma haute considération)
C/o Hôtel du Gouvernement
à KINSHASA/GOMBE
- Madame la Ministre de la Fonction Publique
- Madame le Vice-Ministre des Mines
- Madame la Secrétaire Générale à la Fonction Publique chargée des Actifs
- Monsieur le Secrétaire Général aux Mines
- Monsieur le Directeur Général du Cadastre Minier
- Monsieur le Directeur Général du CEEC
- Monsieur le Directeur Général du SAEMAPE
- Monsieur le Directeur Général du SGNC (TOUS) à KINSHASA/GOMBE
- Monsieur le Directeur Général du Centre de Retraitement des Minerais « CRM »
à BUKAVU
- Honorables Présidents des Assemblées Provinciales
- Mesdames et Messieurs les Ministres Provinciaux en charge de la Fonction Publique
- ✓ - Mesdames et Messieurs les Ministres Provinciaux en charge des Mines
- Mesdames et Messieurs les Secréaires Exécutifs des Gouvernements Provinciaux
- Messieurs les Chefs de Divisions Provinciales des Mines et Géologie
- Messieurs les Directeurs Provinciaux du Cadastre Minier
- Messieurs les Directeurs Provinciaux du CEEC
- Messieurs les Directeurs Provinciaux du SAEMAPE (TOUS) en RDC

NRM. : CAB.MIN/MINES/01/.....00431/2020

V/Réf. :

Objet : Demande d'amélioration de la gouvernance du secteur des Mines en Provinces.

A Messieurs les Gouverneurs de Provinces (TOUS) en RDC

Messieurs les Gouverneurs,

Lors de mon itinérance à l'intérieur du pays, les différentes catégories de personnes rencontrées dans vos Provinces respectives vous incluant à côté des Députés Nationaux, des Sénateurs et des Députés Provinciaux ont fustigé la mauvaise gestion des activités menées par



les Cadres et Agents de mes services et même leur complicité dans les activités d'exploitation illicite et de fraude minière dans vos juridictions respectives. Cela est corroboré dans le rapport de l'audit préliminaire diligenté dans les Provinces du Haut-Katanga et du Lualaba. Ce comportement non patriotique a attiré mon attention particulière et me pousse à prendre urgemment des mesures pour améliorer la gouvernance du secteur minier dans les Provinces.

Je rappelle ici que, depuis l'investiture des nouvelles autorités en provinces, il s'est avéré que certains d'entre vous avaient énuméré des failles dans le fonctionnement des services du secteur des Mines et que certains Cadres et Agents auraient mis en place des mécanismes leur permettant de voler l'Etat Congolais, et provoquer ainsi délibérément le coulage des recettes dans ce secteur. Le coulage des recettes est principalement lié à la corruption qui a élu domicile dans le secteur minier ainsi que la familiarité des Cadres et Agents des Mines avec les assujettis et les usagers publics.

Pour arriver à endiguer la fraude minière et les activités minières illicites en provinces et dans le souci d'améliorer la gouvernance de ce secteur, j'ai décidé conformément à mes prérogatives constitutionnelles et aux dispositions de l'article 19 de la Loi n° 16/013 du 15 Juillet 2016 portant Statuts des Agents de Carrière des Services Publics de l'Etat, de revoir incessamment les mises en place actuelles.

Bien évident et dans le souci d'une collaboration, en attendant ladite révision, je vous autorise de suspendre, à l'instar de ce qu'ont fait les Gouverneurs du Kasai Central et du Sud-Ubangi, toute personne de mes services dans vos entités respectives qui s'adonne à des pratiques de corruption, de fraude minière et de coulage des recettes de l'Etat, tout en m'adressant un rapport complet.

Veillez agréer, Messieurs les Gouverneurs, l'expression de mes sentiments patriotiques.

Prof. Willy KITOBO SAMSONI